



CRITÈRES DE SÉLECTION 2023-2024 DE SKI NB ÉVÉNEMENTS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

Alpine Canada Alpin (ACA) a regroupé le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard aux fins de qualification pour certains événements nationaux et internationaux.

Événements nationaux et internationaux

| | | |
|----------------------------|-------------------------------------|--------------------------------|
| Du 28 mars au 31 mars 2024 | Can-Ams U14 | Sugarloaf, Maine (É.-U.) |
| Du 20 mars au 24 mars 2024 | Championnats régionaux de l'est U16 | Osler et Georgian Peaks (Ont.) |
| Du 10 au 14 avril 2024 | Whistler Cup U16 | Whistler (C.-B.) |

QUOTA Ski NB

L'été dernier, APA a décidé de passer d'un événement national U16 à un événement régional U16, est et ouest. L'est comprendra l'Ontario, le Québec, les quatre provinces de l'Atlantique et les États-Unis. En conséquence de ce changement, les quotas pour chaque province ont augmenté.

| | |
|-----------------------------------|---|
| Compétition Can-Am U14 | Ski NB et Î.-P.-É, alpin : 5 hommes et 5 femmes |
| Championnat régional de l'est U16 | Ski NB maximum : 10 hommes et 10 femmes (l'Î.-P.-É. a son propre quota) |
| Whistler Cup U16 | Ski NB et Î.-P.-É : 2 hommes et 2 femmes |

Ski NB se réserve le droit de NE PAS remplir les quotas.

Lorsque la répartition par genre n'est pas précisée dans le quota, l'équipe de Ski NB s'efforcera d'être équitable selon le genre, mais se réserve le droit de modifier la répartition par genre si elle le juge nécessaire pour former des équipes masculines et féminines concurrentielles. Si un athlète qui a été sélectionné pour un quota désigné pour une course ne peut pas y participer en raison d'une maladie, d'une blessure ou d'autres circonstances imprévues, la place laissée vacante ne sera comblée que par le prochain athlète admissible sur la recommandation de Ski NB, après consultation avec son entraîneur et le directeur du développement des athlètes de Ski NB. **Ski NB se réserve le droit de ne pas combler toutes les places de quota.**

Entraîneurs

Les candidatures doivent parvenir à Ski NB au plus tard le 1^{er} février 2024. Le comité de Ski NB annoncera les noms des entraîneurs pour les trois événements en même temps que les équipes.

Critères de sélection pour la coupe Can-Am U14, la coupe de l'est U16 et la Whistler Cup U16

Les athlètes seront classés en fonction de leurs points nationaux cumulés dans les trois disciplines suivantes : Slalom géant (GS), Slalom (SL) et Slalom super géant (SG) - $SL+GS+SG=$ Total des points. Les points nationaux officiels pour chaque discipline se trouve à fr.alpinepoints.ca, et il s'agit de la seule source à utiliser pour calculer les points afin de déterminer qui répond aux normes d'admissibilité. Les points mis à jour peuvent être consultés à fr.alpinepoints.ca chaque mercredi suivant une course. Il incombe à l'athlète d'aviser Ski NB de toute erreur potentielle dans son total de points à fr.alpinepoints.ca, de préférence avant la sélection.

Admissibilité aux Can-Ams, au championnat régional de l'est et à la Whistler Cup

- Les athlètes doivent être des membres actifs en règle d'un club du Nouveau-Brunswick et de Ski NB.
- Tous les athlètes doivent avoir pris au moins un départ dans chaque discipline (SL, GS et SG) sur le circuit AAA en 2023-2024 lors des courses de qualification suivantes : Mont Farlange (1 GS et 1 SL), Crabbe (2 SG et 2 GS), Wentworth Roland Brunner (2 SG, 2 GS et 1 SL) et Poley (2SL - les courses Poley ont lieu après la date limite de sélection des Can-Ams et des championnats de l'est et ne seront donc utilisées que pour la sélection de la Whistler Cup, et non pour les Can-Ams U14 ou les championnats de l'est U16). Toute autre course utilisée au cours de la saison 2023-2024 pour calculer les points nationaux à fr.alpinepoints.ca ne sera pas utilisée pour déterminer la qualification, et des calculs manuels de points seront effectués pour éliminer toute incidence involontaire de ces points sur la qualification. La seule exception est la suivante :
 - Les points de base comprendront toutes les courses utilisées par fr.alpinepoints.ca qui ont eu lieu au cours des saisons précédentes afin de déterminer les points de base pour chaque discipline au début de la saison.
- Les athlètes qui souhaitent être considérés pour les places de quota doivent participer aux courses AAA sur des skis d'une longueur et d'un rayon pour chaque discipline qui sont requis par Alpine Canada Alpin pour participer aux événements nationaux de leur catégorie d'âge. Les exigences nationales en matière d'équipement peuvent être consultées sur le site alpinecanada.org **ICI**.
- Les athlètes doivent satisfaire à tout critère d'admissibilité supplémentaire établi par leur OPS respective ou le comité organisateur de la course (COC) de toute course utilisée pour contribuer aux totaux de points nationaux ou aux courses régionales, nationales et internationales pour lesquelles ils souhaitent se qualifier en vertu du présent document.

Critères de sélection

- Pour les Can Ams U14, les 5 athlètes masculins et les 5 athlètes masculins ayant le plus grand nombre de points nationaux combinés dans les trois disciplines se verront offrir des places de quota pour cette épreuve. Un remplaçant sera nommé pour chaque genre.
- Pour les championnats régionaux de l'est U16, les 10 athlètes féminines et les 10 athlètes masculins ayant le plus grand nombre de points nationaux combinés dans les trois disciplines se verront offrir des places de quota pour cet événement. Un remplaçant sera nommé pour chaque genre.

- Les places à la Whistler Cup U16 seront attribuées en fonction des points nationaux combinés dans chacune des trois disciplines. Des places seront offertes aux deux meilleurs athlètes de chaque genre, et des remplaçantes et remplaçants seront nommés si ces athlètes ne sont pas en mesure de participer, à la discrétion de Ski NB.

Dates limites :

Les dates limites d'accumulation des points sont les suivantes :

Can-Ams U14 26 février 2024

Championnats régionaux de l'est U16 26 février 2024

Whistler Cup U16 18 mars 2024

L'annonce des équipes Can-Ams U14 et des championnats régionaux de l'est U16 sera faite le 28 février 2024. La confirmation et la réception du paiement sont requises au plus tard le 4 mars 2024. Si un athlète sélectionné décline l'invitation ou ne respecte pas la date limite de paiement, un athlète de remplacement peut ou non être nommé à la discrétion de Ski NB.

Les athlètes U16 voulant participer à la Whistler Cup doivent aviser le directeur des programmes des athlètes de Ski NB le 1^{er} mars 2024. L'annonce sera faite le 20 mars 2024. La confirmation et le paiement sont exigés au plus tard le 23 mars 2024. Si un athlète sélectionné décline l'invitation ou ne respecte pas la date limite de paiement, un athlète de remplacement peut ou non être nommé à la discrétion de Ski NB.

Si nécessaire, le classement aux épreuves Can-Ams et de l'est pour les positions de départ sera basé sur les points nationaux dans la discipline particulière pour laquelle le classement est effectué, conformément à la structure mise en place par le COC local. Dans les épreuves qui nécessitent un classement pour le skicross, le classement sera fondé sur les points GS, à moins d'indication contraire du COC.

Circonstances exceptionnelles

Les athlètes qui s'entraînent à l'extérieur du Canada atlantique ou qui ont récemment déménagé dans la province sont admissibles à participer aux événements susmentionnés avec l'équipe de Ski NB. L'athlète doit satisfaire aux mêmes critères de qualification que ceux qui s'entraînent et participent à des courses au Canada atlantique. Les athlètes doivent démontrer qu'ils se sont engagés et qu'ils participent à un entraînement continu en ski alpin.

Ski NB se réserve le droit de traiter toute circonstance exceptionnelle qui n'est pas spécifiquement prévue dans les critères.

Procédure d'appel

Tout athlète qui n'est pas d'accord avec les sélections finales peut présenter une demande de réexamen, par écrit, au président de Ski NB dans les 24 heures suivant l'affichage des sélections finales. Le conseil d'administration de Ski NB examinera la demande. Les appels doivent indiquer explicitement si les critères susmentionnés n'ont pas été appliqués correctement ou s'il y a eu une erreur dans le calcul des points.

Code de conduite

Tous les athlètes, entraîneurs, bénévoles et parents sont tenus de se comporter conformément au *Code de conduite* de Ski NB. Tout manquement à cette règle pourrait entraîner le retrait de l'athlète des événements sanctionnés par Ski NB.

Coût

Tous les frais liés à la participation à l'un des événements énumérés sont à la charge des athlètes et de leur famille. Certains frais sont payés à l'avance, d'autres sont calculés et facturés après la tenue de l'événement.

Établissement des objectifs

Les entraîneurs des épreuves, ainsi que les entraîneurs des clubs respectifs des athlètes, rencontreront chaque athlète et leur parent ou leurs parents participant à ces épreuves pour discuter de l'établissement d'objectifs individuels appropriés, en reconnaissant le niveau de compétition plus élevé attendu lors de ces épreuves.

Révisé en décembre 2023